
COVID-19 : l'Assurance retraite Île-de-France soutient l'initiative « Croix-Rouge chez vous »

Paris, le 30 mars 2020

Dans le contexte de la crise sanitaire liée au virus Covid-19, l'Assurance retraite Île-de-France apporte son soutien au dispositif exceptionnel de conciergerie solidaire mis en place par la Croix-Rouge française : « Croix-Rouge chez vous ». L'objectif ? Venir en aide aux personnes vulnérables confinées en situation d'isolement social.

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, l'Assurance retraite Île-de-France accompagne les retraités les plus fragiles et contribue à la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Elle met notamment en place des actions visant à renforcer le lien social des retraités et à diversifier les réponses en vue de remédier à des situations de rupture.

Dans le contexte actuel, et en complément de la convention de partenariat entre l'Assurance retraite Île-de-France et 21 (*l'accélérateur d'innovation sociale de la Croix-Rouge française*), le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) a acté son soutien exceptionnel au dispositif de la Croix-Rouge française : « Croix-Rouge chez vous ».

Un soutien qui prend la forme d'une subvention de 50 000 € par mois, dans la limite de 150 000 € sur trois mois, pour aider au déploiement du dispositif. Celui-ci propose aux personnes concernées :

- une écoute et un soutien psychologique ;
- des informations fiables sur la situation ;
- la possibilité de commander des produits de première nécessité (denrée alimentaires, produits d'hygiène et médicaments) que des volontaires de la Croix-Rouge leur livreront à domicile en toute sécurité dès le lendemain.

Un numéro spécial et non surtaxé, le 09 70 28 30 00, a été mis en place. Celui-ci est joignable de 8 h 00 à 20 h 00 et 7j/7.

[En savoir plus et soutenir cette initiative.](#)

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

En Île-de-France, la Cnav tient le rôle de caisse de retraite régionale : c'est l'Assurance retraite Île-de-France. Elle gère la retraite du régime général en assurant la tenue des comptes des assurés, le calcul et le paiement des retraites et des prestations d'action sociale. Elle mène également une politique de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des paiements de la retraite, etc.). Plus d'informations sur www.lassuranceretraite-idf.fr

À propos de la Croix-Rouge française

La Croix-Rouge française compte près de 60 000 bénévoles et 17 500 salariés qui donnent de leur temps, apportent leurs compétences et leurs expertises tout au long de l'année. Dans les grandes agglomérations, en zone rurale, dans les banlieues, partout en France métropolitaine et dans tous les territoires ultra marins, mais aussi à l'international, des femmes et des hommes, spécialistes du secourisme, acteurs de la solidarité sociale et sanitaire ou simplement porteurs d'humanité, engagés dans la réalisation d'un puissant idéal, viennent en aide et accompagnent des millions de personnes. En 2018, plus de 90 000 victimes ont été secourues et près de 135 000 citoyens ont été initiés ou formés aux gestes qui sauvent ; 1 200 000 personnes ont été accueillies et accompagnées au titre de l'action sociale ; 4 480 000 personnes ont été aidées à l'international ; 20 000 étudiants ont bénéficié d'une formation sanitaire et sociale...

La Croix-Rouge française constitue aussi le premier opérateur associatif dans le champ sanitaire, social et médico-social et compte au plan national 577 établissements et services. Plus d'informations sur www.croix-rouge.fr

Contact presse

L'Assurance retraite Île-de-France

Virginie Goffin, virginie.goffin@cnav.fr

 : @Cnav_actu